

## ◀ La Seyne : casino et argent sale

Dans le cadre de l'interpellation de Bertoncini, les enquêteurs de la Brigade des stupéfiants du SRPJ de Marseille apprennent que "Jo de Bandol" plaçait son argent "sale" au casino des Sablettes. Elizabeth Pricam, gérante du casino ainsi que Henri Fabiani, directeur de l'établissement de jeux - qui venait de se voir accorder le droit à l'exploitation d'une trentaine de pokers et jackpots à rouleaux - sont mis en examen l'une pour infraction à la législation sur les stupéfiants et l'autre pour trafic de drogue. La salle de jeux, quant à elle, reste encore aujourd'hui sous le coup d'une fermeture administrative.